ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 30 NOVEMBRE 1958

PREMIERE CIRCONSCRIPTION (PERPIGNAN-CÉRET)

SCRUTIN DE BALLOTTAGE

UNION RÉPUBLICAINE ET NATIONALE

Centre Républicain et Parti Républicain Radical et Radical-Socialiste

ELECTRICES, ELECTEURS,

Vous avez reçu avant le premier tour de scrutin une circulaire où je définissais et mon programme et ma position. Je n'ai rien à y changer et rien à y ajouter.

Mais ce premier tour s'est déroulé dans la CONFUSION.

Le besoin de renouveau — qui est quelquefois aveugle et fait bien souvent commettre des erreurs — et qu'on a voulu m'opposer parce que je restais fidèle à moi-même — ne m'a pas empêché d'accroître le nombre de mes voix, ayant obtenu dans l'arrondissement 8.500 voix en 1956, j'en obtiens aujourd'hui près de 12.000.

Les résultats du canton d'ARGELES-SUR-MER m'ont été particulièrement sensibles puisque jamais encore un aussi grand nombre d'électeurs ne s'était prononcé sur mon nom.

Et j'ai la fierté de voir que ceux que j'ai l'honneur de représenter, qui sont les témoins de mes actes, m'ont accordé une si magnifique confiance.

Cet exemple, bien qu'amoindri par des campagnes mensongères (certains allaient répétant que ma situation politique était compromise dans la ville d'Argelès et dans ce canton) a été suivi dans l'ensemble de l'arrondissement où presque partout le nombre de mes voix a augmenté.

ARRIVANT EN TÊTE DES CANDIDATS QUI DÉFENDENT TOUTES LES LIBERTÉS, et après l'avis de mes amis, j'ai décidé de maintenir ma candidature au deuxième tour de scrutin.

Je me permets de rappeler ces résultats :

PAMS	11.660	21.178
GARRIGUE	8.456	
HONTARRÈDE	1.062	
ALDUY		16.204
VIGNETTES		13.462
ABSTENTIONNISTES	20.125	

Il est donc possible d'opérer LE REGROUPEMENT DE TOUS CEUX QUI, MALGRE LES MANŒUVRES DE DIVISION, veulent affirmer qu'il est POSSIBLE d'avoir dans ce département une REPRÉSENTATION OUVERTE à toutes les idées de PROGRÈS SOCIAL, de JUSTICE et de LIBERTÉ, le regroupement de tous ceux qui réclament la CLARTE.

Le corps électoral demande des HOMMES NOUVEAUX.

Je n'ai jamais appartenu à une Assemblée Parlementaire, je n'ai jamais profité d'un « Système ».

Je n'ai jamais été inféodé à qui que ce soit, ayant toujours conservé une indépendance farouche.

Mon concurrent le plus avantagé fut Préfet sans poste, candidat battu aux élections législatives dans le département des Hautes-Pyrénées en 1951, Conseiller de l'Union Française désigné par le groupe parlementaire S.F.I.O., puis député.

Qu'est-ce que le SYSTEME, si ce n'est pas cela ?

En existe-t-il un plus pur produit ?

POUR LE REGROUPEMENT DES FORCES ÉPRISES DE LIBERTÉ ET DE JUSTICE,

POUR LA CLARTÉ ET LA LOYAUTÉ,
CONTRE LES COMBINAISONS IMMORALES,

POUR LA DÉFENSE DE L'ÉCONOMIE DÉPARTEMENTALE,
CONTRE LES TENANTS DU MARCHÉ COMMUN,

ELECTRICES, ELECTEURS, NE DIVISEZ PAS VOS VOIX,
FAITES BLOC SUR LES DÉFENSEURS DE TOUTES LES LIBERTÉS,

Votez : Gaston PAMS

Remplaçant éventuel : **Raphaël JOUÉ.**

IMP. DU MIDI - PERPIGNAN